



2 novembre 2020

## / COMMUNIQUÉ DE PRESSE / COMMUNIQUÉ DE PRESSE /

### Les maires mobilisés face aux crises

**Le Comité Directeur de l'AMF, réuni ce jour, a rappelé la mobilisation, aux côtés de l'Etat, des maires et présidents d'intercommunalité pour qui la lutte contre l'épidémie de Covid-19 est prioritaire.**

Concernant les règles relatives au fonctionnement des commerces, le Comité directeur a réitéré sa demande de clarification du dispositif, pour qu'il soit équitable et qu'il préserve au maximum l'avenir des entreprises concernées, dans le respect des règles sanitaires. L'AMF est prête à participer à la concertation autour de la clause de revoyure annoncée par le Premier ministre. François Baroin s'en est entretenu avec lui ce week-end.

**Le Comité directeur a exprimé sa très forte inquiétude sur la situation des finances des communes et des intercommunalités** ; les pertes de recettes, notamment tarifaires et le surcroît de dépenses pèsent sur les comptes, réduisant l'autofinancement et donc la capacité d'investissement. L'accompagnement par l'Etat n'est à l'évidence pas à la hauteur de la situation, et cela d'autant moins que le gouvernement vient de réduire les compensations déjà insuffisantes qu'il avait envisagées (de 750M€ à un premier acompte réduit à 230M€), au motif que les pertes seraient moindres que prévu. La crise sanitaire se poursuit cependant et le montant des pertes et des dépenses supplémentaires évalué à 8 milliards d'euros en mai dernier pourraient donc augmenter.

L'AMF n'accepte pas ce déni de réalité et appellera à la mobilisation de tous les maires, pour que les communes aient les moyens de soutenir les Français durement touchés par la crise et d'accompagner la relance de l'économie dans les territoires.

**Le Comité directeur a par ailleurs décidé l'annulation du 103<sup>ème</sup> Congrès des maires de France en raison de la crise sanitaire.** Depuis la création de l'AMF en 1907, seules les deux guerres mondiales avaient conduit à une décision comparable.

Cette annulation intervient à un moment d'une particulière importance où les maires entament un nouveau mandat, s'interrogent sur les moyens financiers de leur action, sur la recentralisation rampante et sur les attentes toujours plus fortes de la population à leur égard. Le Bureau de l'AMF s'exprimera sur toutes ces questions dans la semaine où le Congrès aurait dû se tenir.

**Dans ces circonstances exceptionnelles, le Comité Directeur de l'AMF a salué l'engagement des maires, forts de la confiance que les Français leur témoignent.**

#### Contacts presse

Marie-Hélène GALIN  
Tél. 01 44 18 13 59  
[marie-helene.galin@amf.asso.fr](mailto:marie-helene.galin@amf.asso.fr)

Thomas OBERLE  
Tél. 01 44 18 51 91  
[thomas.oberle@amf.asso.fr](mailto:thomas.oberle@amf.asso.fr)